

Note d'information aux parents d'élèves de 6^{ème}
Plan Ski Jeunes 2015

Dans le cadre du Plan Ski Jeunes, le Conseil Général de Savoie propose aux élèves de 6^{ème}, sept demi-journées de ski de fond à St François de Sales (73).

Cette action fait partie intégrante du projet d'E.P.S et la participation est, à ce titre, obligatoire.

Le départ s'effectuera à 12h devant le collège de Yenne pour un retour à 17h30 au même endroit.

Les parents sont donc invités à prendre toutes leurs dispositions pour assurer à 17h30 la récupération de leur enfant.

1 Informations relatives à la tenue :

Il est impératif d'avoir une tenue adaptée et en bon état. Voici ce qu'il faut toujours avoir (même si l'on a l'impression que les conditions climatiques peuvent nous en dispenser) :

- Gants de ski, bonnet, lunettes de protection contre le soleil (ou masque de ski), crème solaire, protection pour lèvres, pantalon de ski chaud, anorak ou combinaison de ski.
- Sous-vêtements chauds : sous pull, pull, collants et chaussettes épaisses.
- Petit sac à dos pour mettre le goûter (boisson, barres de céréales, fruits ...).
- Prévoir des affaires de rechange (chaussettes et pantalon entre autres) : des vestiaires sont à notre disposition au Centre nordique.

2 Informations relatives au repas de midi :

Toutes les classes sont libérées à 11h35 afin de pouvoir aller manger au self pour les demi-pensionnaires.

Les externes doivent apporter leur pique-nique ou prendre un ticket de cantine afin de manger sur place, en effet le temps de repas prévu étant d'une demi-heure, ils n'ont pas le temps de rentrer chez eux.

3 Informations relatives au temps

En cas d'intempéries, une séance de rattrapage est prévue le vendredis 13 mars 2015.

La décision d'annulation d'une sortie sera prise la veille, les classes auront alors cours d'E.P.S au gymnase.

L'information sera donnée par l'intermédiaire du Cartable de Savoie, et du site du collège (www.collegedullin.fr).

4 Information relatives au comportement

Nous vous rappelons que le règlement intérieur du collège s'applique également dans le bus, sur les pistes et à tout autre moment de la journée.

Les sanctions seront aggravées en cas de manquement aux règles de sécurité qu'il est impératif de respecter.

Les personnes accompagnatrices ont droit à la même considération de la part des élèves que les membres du personnel du collège : écoute, respect, politesse ...

Nous nous réservons le droit d'exclure un élève du cycle conformément au règlement intérieur de l'établissement.

Les élèves seront répartis en groupe restreint selon leur niveau de ski et encadrés par au moins 2 adultes : enseignants d'EPS et/ou moniteurs de ski ESF dans chaque groupe, autres enseignants du collège et parents en complément.


Si la santé de votre enfant nécessite que des informations soient portées à la connaissance des accompagnateurs, merci de nous le signaler. De même, si votre enfant est malade en bus, il existe des traitements. Merci de le lui faire prendre et de demander à votre enfant de nous en informer afin de le placer à l'avant du car.

Les parents volontaires pour accompagner doivent se signaler auprès des professeurs d'E.P.S au plus tard le lundi 5 janvier 2015 à l'aide du coupon ci-dessous (à remettre obligatoirement au professeur principal même en cas de non candidature), nous vous contacterons dès que possible pour confirmation.

Les professeurs d'E.P.S

Le Principal du Collège

Merci d'indiquer vos coordonnées personnelles ainsi que le nom de votre enfant et de nous informer par un oui ou un non, dans chaque case, vos disponibilités éventuelles pour accompagner les élèves :

Elève :	09 janvier	16 janvier	23 janvier	30 janvier	06 février	27 février	06 mars
Parent(s) : indiquer votre nom							
-							
-							
 :							